



Carrefour de Communications



L'édito du Maire



En octobre, réunion de rentrée pour le Conseil Municipal. Hélène LYON, 62 ans, domiciliée à Chavagné, remplace Fabienne Rita-Chedozeau, démissionnaire du Conseil Municipal. Bienvenue et pleine réussite à l'intéressée dans ses nouvelles fonctions. Une décision importante a été prise par l'assemblée : l'accord de principe (20 voix pour, 9 abstentions) pour le projet d'implantation de 4 éoliennes dans la vallée de l'Éclette, à proximité de l'A10, en direction de Sainte-Néomaye. Ce projet, porté par la société Volkswind, nécessitera plusieurs années consacrées aux études environnementales, enquêtes, réunions de comité de pilotage, avant d'être autorisé ou pas par le Préfet des Deux-Sèvres. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la loi Royal du 17 août 2015, dite de "transition énergétique pour la croissance verte" prévoit que la part des énergies renouvelables en France devra représenter, en 2030, 32 % de la consommation finale brute d'énergie et 40 % de la production électrique. À terme, ces éoliennes produiraient, à plein régime, l'énergie électrique nécessaire à 16 000 habitants et procureraient aussi des ressources financières non négligeables à la Communauté de Communes et à la Commune. Dossier à suivre. Dans le même domaine, le Conseil a confié, de nouveau et pour 3 ans, la gestion et l'entretien des 1100 lampes du réseau d'éclairage public communal à l'entreprise Séolis. Dans ce cadre et avant la fin de cette année, dans le souci de toujours consommer moins, l'éclairage public - à l'exception de l'avenue de Paris et des 2 ronds-points - s'allumera le matin à 6 h 30 (et non 6 h) et s'éteindra le soir

à 22 h 30 (et non 23 h). La facture correspondante pour la Commune devrait baisser de 10 à 15 %. En octobre, les travaux de voirie se poursuivent rue de Barilleau et ont débuté devant le collège. De même, l'agrandissement du parking de la gare (+ 20 places), l'aménagement de 2 plateaux surélevés à Miseré et la mise en état d'un chemin à Chavagné ont débuté. Le patrimoine communal n'est pas oublié : coups de peinture à l'école de Boiragon et au cinéma. L'église devrait être aussi concernée par les travaux de réfection de la tribune de l'orgue qui présente des signes évidents de vétusté. Quant à l'orgue, le marché de restauration vient d'être attribué à une entreprise spécialisée des Deux-Sèvres. Beaux succès aussi en octobre aux manifestations locales : les Crêchelaises, la fête du jardin, le marché en fête, les Aprèm'Sport et Aprèm'Créatifs municipaux et au spectacle de Mathieu Madénian, sans oublier nos seniors de l'Ehpad pour leur belle représentation ! Bravo aux sportifs, entraîneurs et bénévoles récompensés lors des 4^{èmes} Trophées du sport et au 1^{er} Adjoint au Maire, Michel Girard, distingué par l'État pour plus de 40 années d'engagement sportif, associatif et municipal. En novembre, la consultation des entreprises pour les travaux d'agrandissement du gymnase de Chantoiseau est lancée par le SMC. D'autre part, ce mois sera consacré aux manifestations commémoratives pour le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre. Une exposition, des films, une cérémonie et un spectacle donné par la chorale Crèche N'Do à l'intention du grand public et des scolaires seront organisés avant et le jour du 11 novembre. Soyez nombreux à venir partager ces moments en souvenir de soldats tombés au champ d'honneur, mais aussi consacrés à la paix !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Plus de classes et d'espace pour les collégiens

Depuis la rentrée scolaire, les collégiens de Jean Vilar ont pu investir leurs 6 classes flambant neuves dans le cadre de l'extension de l'établissement. Le chantier, financé par le Conseil Départemental pour 1,31 M€, avait débuté en juin 2017. Les sanitaires ont également été agrandis et un préau supplémentaire construit. Ces travaux revêtaient un caractère d'urgence afin de remplacer les modulaires temporairement installés. Dans un second temps, la salle des professeurs et les cuisines ont été réaménagées. L'accès au restaurant scolaire a été repensé et celui-ci dispose désormais d'un bar à salades et à desserts ainsi qu'un module de tri sélectif, avec pesée des déchets. 11 entreprises, dont 9 Deux-Sévriennes, se sont engagées dans ce chantier, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Département. Vendredi 28 septembre, l'inauguration de ces nouveaux locaux a rassemblé, autour du Président du Conseil Départemental Gilbert Favreau, des élus départementaux et locaux, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et la Direction administrative du collège. Gilbert Favreau a rappelé l'effectif grandissant de l'établissement (664 élèves aujourd'hui, 760 à l'horizon 2021), motivant la décision du Département de donner la priorité à cette extension. De plus, un vaste programme d'investissements va se poursuivre jusqu'en 2021, avec notamment la construction du collège de Bressuire (16.4 M€ financés par le Département) et la modernisation des 37 collèges publics Deux-Sévriens (58 M€). Le Maire, Philippe Mathis, a quant à lui souligné « l'effort important du Département pour la communauté éducative et l'écoute attentive aux demandes de la Commune ». À ce chantier d'ampleur, s'ajoutent des travaux en limite du domaine public visant à améliorer les accès au collège, tout en sécurisant l'entrée principale.



n°195
Novembre
2018

Subvention attribuée

- Fédération Française de Football - aménagement du stade Groussard, terrain de football : 10 000 €



Subventions versées

- Caisse d'Allocations Familiales - prestation de service multi-accueil Ribambelle (acompte 2018) : 134 007 €
- MSA - accueil jeunes enfants : 3 601 €
- Conseil Départemental - produit amendes de police : 9 135 €



Délibérations du Conseil municipal du 11 octobre 2018

- Tarifs 2019 :

- Salles communales
- Photocopies
- Fourrière animale
- Cimetières communaux
- Occupation du domaine public
- Aprèm'sports municipaux

- Attributions de marchés :

- Travaux de l'orgue de l'église
- Éclairage public
- Acquisition de véhicules

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacreche.fr : vie municipale/les séances du Conseil Municipal

Travaux rue de Barilleau : informations et concertation avec les riverains

Le 28 septembre en soirée, à la salle de Champcornu, la Municipalité avait convié les riverains de la rue de Barilleau à une réunion d'information et d'échanges sur les travaux en cours et à venir dans cette rue. Plus d'une trentaine d'entre eux ont écouté et questionné le Maire, Philippe Mathis, accompagné de ses adjoints, Michel Girard et Freddy Bonmort, sur la nature des travaux et les conséquences sur l'accès à leur propriété et sur la circulation des véhicules. Grégory Pelletier co-gérant du cabinet Rochelais A2i infra, maître d'œuvre en charge des travaux, est également longuement intervenu. Rappelons que le tronçon concerné démarre rue Barilleau, au carrefour avec le chemin de la Petite Isle et se poursuit jusqu'au giratoire de la RD611, en empruntant la route de l'Isle. Ce projet, qui s'achèvera en mai 2019, représente un coût d'investissement de 450 000 € TTC pour la Commune.



Prochain Conseil Municipal : jeudi 29 novembre 2018 à 20h30

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Trafic routier en Haut Val de Sèvre

Vous avez sans doute entendu parler de ce Collectif de Citoyens qui s'est constitué pour dénoncer les nuisances liées au trafic routier traversant La Crèche. Il s'agit d'un problème réel ! A défaut de les entendre, au moins pourrions-nous les écouter ! Ce qu'apparemment, notre maire n'est pas encore prêt à faire. C'est pourquoi, même si nous ne partageons pas entièrement leurs conclusions quant à la solution préconisée, nous avons décidé de leur offrir une tribune à travers ce bulletin. Voici quelques extraits de ce que ces citoyens nous disent :

"Nous pouvons nous surprendre à rêver d'un centre-bourg accueillant, avec des larges trottoirs et des terrasses ; offrant des déplacements à pied ou à vélo sécurisés, une rue et des stationnements adaptés aux riverains et aux créchois, de nouveaux commerces, cafés restaurants, boutiques etc... pouvant enfin s'installer, et les quelques commerces qui subsistent connaîtraient un nouvel essor. NON, ce n'est pas un rêve.

Le collectif D611stoptrafic œuvre... pour obtenir une solution à ce trafic incessant sur l'avenue de Paris...et qui va en augmentant... Un contournement s'impose, tout à fait réalisable avant que la zone d'activités, en plein développement, n'occupe les terrains encore libres à ce jour ! ... " (sic) Nous, élus "d'un Cœur pour La Crèche" pensons que la réponse à ce problème majeur est multiple, qu'une solution partielle ne ferait que le déplacer plutôt que de le résoudre. Elle concerne en fait tous les élus du Haut Val de Sèvre (ainsi que le Conseil Départemental dont c'est la compétence) qui doivent s'en saisir en urgence. La traversée de Saint-*

Maixent est tout aussi problématique ! Des bretelles au carrefour en sortie d'autoroute, n'impactent en rien le flux de véhicules traversant le centre-ville. Or dans le PLUi qui se prépare, en particulier dans le chapitre sur la mobilité, nulle mention de ce problème et encore moins de solutions préconisées. Pour nous, il est temps d'engager, **au niveau intercommunal, une étude sérieuse et approfondie**, étayée par des statistiques indiscutables, en n'excluant aucune piste : déviation peut-être mais aussi réseau de transport en commun, nouvelle sortie/entrée d'autoroute, covoiturage, et autres actions diminuant le trafic et réduisant la pollution de l'atmosphère et ainsi améliorer la qualité de l'air. Contact Collectif : d611stoptrafic@yahoo.com.

Echos du Conseil Municipal du 11 Octobre

Nous avons noté la **démission** d'une conseillère de la Majorité Municipale, et l'installation d'Hélène Lyon pour la remplacer. C'est la 3ème depuis le début du mandat dont celle d'une adjointe. Cette série va-t-elle se prolonger ?

Projet éolien : La société Volkswind a présenté son projet de 4 à 6 éoliennes sur la commune de La Crèche à proximité de Ste-Néomaye, et de l'A10. Nous nous sommes **abstenus** car seul le promoteur a présenté ses arguments : on peut avoir des doutes sur son objectivité. Lors du 1/4 d'heure citoyen un débat d'une toute autre nature s'est ouvert, qui a mis en lumière des nuisances potentielles pour les riverains et des interrogations sur la finalité réelle d'un tel projet.

A suivre de près.

A votre écoute : E.Blyweert, S.Giraud, E.Grousset, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

C.Busserolle : je ne connaissais pas l'homme, ni le vétérinaire, seulement l' élu dont certaines réalisations n'étaient pas toujours prioritaires ainsi que celles proposées pour son 3ème mandat non abouti, mais en laissant son empreinte il a fait ce qu'il a pu sans se soucier des conséquences. Paix à son âme.

Maison des services : 7 bd de la Trouillette à Saint Maixent (dans la cour de la com.com) du lundi au vendredi, tél 05 49 76 79 44, ouverte au public, où des personnes qualifiées sont présentes pour vos papiers administratifs, notamment les changements de carte grise devenus compliqués ! Si vous êtes en période de chômage ou avec des difficultés liées au retour à l'emploi, au handicap, la dépendance d'un proche, surmonter une difficulté financière ; un conseiller social et familial représente un accompagnement précieux pour les démarches et la constitution des dossiers à présenter pour obtenir des compléments sociaux, ainsi qu'une aide financière juridictionnelle si la nécessité d'un avocat.

A ce propos : pour des petits litiges, vous avez à votre disposition un conciliateur de justice dont les consultations sont gratuites (renseignez vous à la mairie pour ses coordonnées).

Taxe foncière 2018 : le département se "taille" la part du lion, avec un taux de 21,07% cette année contre 18,98% en 2017, soit 2,09% d'augmentation !

Taxe d'habitation 2018 : + 3,66% de l'ensemble des cotisations, contre + 7,39% en 2017 et 4,97% en 2016, sauf que, encore cette année, la valeur locative a pris une hausse encore conséquente....mais nous n'avons pas le droit de nous plaindre a dit Jupiter !

CLEVAIN



INFO TRAVAUX

Aménagements piétonniers rues des Écoles et de Barilleau

Les services du Conseil Départemental des Deux-Sèvres font actuellement réaliser par Eiffage route un aménagement du trottoir devant le collège Jean Vilar, rue des Écoles et de Barilleau. Ces travaux consistent en l'élargissement et la réfection du trottoir existant et la mise en sécurité du cheminement piétonnier. Pour ce faire, le mur de soutènement du talus actuel est détruit et refait pour permettre un accès plus facile aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont débuté pendant les vacances scolaires,

afin de perturber le moins possible le fonctionnement du collège. Le chantier devrait s'étaler sur plusieurs semaines, occasionnant quelques difficultés de circulation pour les piétons. Coût de l'opération : 82 000 €, financés moitié par le Département et moitié par la Ville.



Ralentisseurs à Miseré



L'entreprise Eiffage Route de La Crèche a réalisé, à la demande de la Ville, l'aménagement de 2 plateaux surélevés, rue du Temple à Miseré. Rappelons que dans cette voie communale située en agglomération, dont la vitesse est limitée à 50 km/h, il n'est pas rare, d'après les relevés constatés, que des automobilistes circulent à 90

ou 100 km/h. Ces 2 plateaux vont contraindre les voitures à respecter la vitesse qui sera de 30 km/h à proximité de ces dispositifs de sécurité.

Venelle de Chavagné

Dans le cadre des interventions confiées par la Ville à l'Association intermédiaire du Saint-Maixentais (AISM), le mur écroulé de la venelle du village de Chavagné vient d'être reconstruit. Bravo aux salariés de l'AISM pour leur travail de réfection et de protection du petit patrimoine communal. Une venelle publique à emprunter pour découvrir ce secteur en partant de la mare à Migault.



Cimetière de Breloux



La Municipalité a également confié à l'AISM, le soin de remettre en état, avant la Toussaint, le cimetière de Breloux. Ainsi, les arbres qui avaient envahi une partie de cet ancien cimetière ont été coupés et les mauvaises herbes arrachées. Les pierres des monuments cassés ont été enlevées des allées et ramassées. Coût à la charge de la Commune : 1 800€.

Parking de la gare, c'est parti !

Les travaux d'agrandissement du parking de la gare viennent de débuter. Ceux-ci sont réalisés sur un ancien terrain de la SNCF acheté par la Ville en 2016, d'une superficie de 1600 m². Après l'égale des arbres de ce terrain, effectué au printemps dernier, l'entreprise Eiffage route a déblayé cet endroit et va réaliser un parking d'une vingtaine de places qui va accroître la capacité du parking existant situé devant la gare. Ensuite, Eiffage énergie interviendra pour mettre en place un double point d'éclairage public. Ce nouveau parking sera opérationnel début décembre et favorisera le stationnement des véhicules dont les propriétaires empruntent régulièrement la ligne TER pour se rendre à leur travail soit à Niort, La Rochelle ou encore Poitiers. De même, les riverains des rues de la Gare et du Bourdet pourront en bénéficier. Coût pour la Commune : 33 000€ TTC.



2 transformateurs électriques relookés



Dans le cadre de son partenariat avec la Ville, Enedis a réalisé des travaux de peinture sur 2 de ses postes de distribution électrique, situés rue des Brandinières et chemin de la petite Isle. Une dépense pour Enedis de 3 140 € qui a, pour cette opération, mandaté l'entreprise d'insertion MIPE, située à Niort. Cette année, ce sont 4 transformateurs qui ont bénéficié d'un coup de neuf, effectué soit par Enedis, soit par la Ville. En 4 ans, une vingtaine de transformateurs installés sur La Crèche ont été ainsi relookés par la Ville avec ses partenaires Enedis et Séolis.

INFO TRAVAUX

INFO TRAVAUX



- ① Paillage de massifs avec broyats de végétaux par le service des espaces verts municipaux.
- ② Taille des arbres des espaces publics par la société Id Verde. Coût annuel : 5 700 €.
- ③ Balayage mécanique des rues de la Commune par le service municipal de voirie.
- ④ Réfection des peintures d'une classe de l'école Charles Trenet par l'entreprise Chevallereau de La Crèche. Coût : 1 700 €
- ⑤ Coup de peinture à l'intérieur du cinéma par l'entreprise Chevallereau. Coût : 1 500 €.
- ⑥ Nettoyage complet du monument aux morts par les services techniques.



EN BREF & EN IMAGES !



15 & 16 sept. : Journées Européennes du Patrimoine

Sur les deux jours, ce sont environ 40 personnes qui sont venues voir l'orgue à tuyaux de l'église Notre-Dame-des-Neiges. Adultes et enfants se sont montrés très intéressés par l'exposition photos et les explications données quant au fonctionnement de l'orgue. Tous ont exprimé leur satisfaction que l'an

prochain, à la même époque, la visite sera accompagnée par une musique "en direct" de l'orgue restauré.

La notion de "patrimoine" prenait ici tout son sens, dans le seul fait de savoir que l'orgue sera prochainement réparé. L'exposition photos présentait les orgues à tuyaux du Département et a permis de donner un aperçu de la grande variété d'instruments existants. Prochain concert : 25 novembre.

5 octobre : conférence de l'AFM-Téléthon

Carole André, Chef de projet clinique au sein de la Direction scientifique de l'Association Française contre la Myopathie (AFM) a animé une conférence sur les maladies myopathiques. L'objectif était de présenter les grandes avancées et les victoires scientifiques obtenues grâce aux chercheurs, au Téléthon, à tous les bénévoles et tous les donateurs. La Municipalité, représentée par Michel Girard, Maire-Adjoint, a félicité les organisateurs de cette soirée d'informations, sous l'impulsion de Laurence Derouet, Déléguée Régionale de l'AFM et de Serge Fournols, Coordinateur Départemental Sud Deux-Sèvres. Ce dernier est aussi l'un des fidèles organisateurs du Téléthon de La Crèche depuis 2001. Le Téléthon de La Crèche aura lieu salle de l'Hélianthe les 6, 7, 8 et 9 décembre prochains.



6 octobre : bal des Créchelaises

Le comité des fêtes La Crèche en folie a organisé à l'Hélianthe un grand bal gratuit animé par l'orchestre Chorus. De très nombreux amateurs de danse se sont ainsi retrouvés pour un après-midi festif et ont évolué dans la salle pendant plusieurs heures sur de la musette et autres musiques entraînantes. Les bénévoles du comité des fêtes proposaient pour l'occasion, rafraîchissements, café, chocolat, crêpes et brioches.

La soirée a ensuite débuté par une "Pasta Party", avant une reprise de l'ambiance musicale avec un registre plus actuel par l'orchestre Plein Feu et ce jusqu'à minuit, avec un événement plein d'émotion : les 60 ans du saxophoniste Philippe, grand fan de Johnny Hallyday.

Une nouvelle réussite pour le comité des fêtes qui contribue largement, et toujours dans la bonne humeur, à l'animation de la Commune.



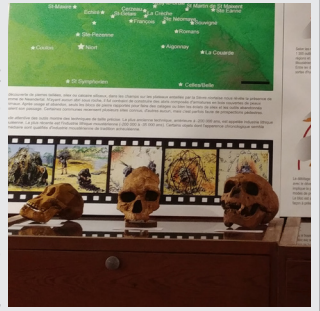
13 & 14 octobre : Fête de la Science à l'ADANE

L'Association pour le Développement de l'Archéologie sur Niort et les Environs (ADANE) a proposé une exposition-rencontre sur le thème « Néandertal au fil de la Sèvre Niortaise, au fil du temps ».

L'objectif était de réactualiser les connaissances des visiteurs en s'appuyant sur des silex taillés par Néandertal découverts dans la région, sur des artefacts faunistiques et divers documents scientifiques. Ainsi, était évoquée l'évolution de l'Homme et les variations climatiques subies par Néandertal durant les périodes glaciaires de Riss et plus chaudes. Enfin ce que les sciences, dont l'étude de l'ADN, apportaient au renouveau de notre savoir.

Cette exposition pourra être prêtée, seule ou avec un animateur, à la demande d'enseignants ou autres responsables de groupes.

Contact : adane@laposte.net. Tél. : 06 66 92 77 81.



18 octobre : cross du collège Jean Vilar



Avec plus de 700 participants, le cross du collège a tenu toutes ses promesses. Tout avait été préparé avec soin par les services municipaux de la Ville pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Les professeurs d'éducation physique et sportive avaient organisé ce cross avec l'aide de nombreux professeurs de l'établissement, notamment pour les pointages et les classements.

Vers 9 h, au moment du premier départ, une véritable ambiance de fête sportive régnait sur le stade Groussard. Les courses par catégorie se sont enchaînées avec, à chaque fois, une ambiance digne des plus grandes manifestations sportives. À noter, comme chaque année, la participation de l'école F. Airault, avec près de 50 enfants. Un événement a marqué cette 8^{ème} édition : pour la 1^{ère} fois, une élève de CM2 a remporté la catégorie «Cross 6^{ème} / filles», en réalisant le parcours en 6 min 57 s. Vers 15 h, le Principal, Philippe Dupeyrat, a pris la parole devant les élèves, réunis dans la cour de l'établissement, pour la remise des prix. Remerciant tout d'abord l'ensemble des organisateurs et des participants, il a souligné toutes les valeurs sportives qui "transpirent" à travers un tel événement.

25 octobre : assemblée générale PONDN

Florent Rouyez, Président de l'association Pour l'Orgue de Notre-Dame-des-Neiges, a rappelé l'ensemble des actions qui ont été menées depuis avril 2016, avant de parler des prochaines actions: le concert du 25 novembre et le conte de Noël durant le marché de Noël du 15 décembre. Concernant la restauration de l'orgue de l'église, les dons des particuliers à la Fondation du Patrimoine s'élèvent à 9942 €, auxquels s'ajoutent la subvention de la Fondation du Patrimoine pour 2957 € et celle de la Fondation du Crédit Agricole pour 10 000 €. Le devis initial, devant couvrir les frais de relevage, nettoyage et restauration partiel de l'orgue, s'élevait à 33 000 €. Cependant la fragilité de la structure de la tribune et les nombreuses fissures présentes sur les voûtes, nécessitent un démontage complet de l'instrument. Récemment, un facteur d'orgue des Deux-Sèvres, a été retenu pour réaliser la restauration totale de l'orgue pour 68 528 € HT. Les dons sont encore possibles sur le site de la Fondation du Patrimoine. Cet instrument représente un élément du patrimoine communal depuis 1879.



Le Carnet



Naissances

5 septembre : Martin BOINOT
25 septembre : Léonie TOURNEMAINE GAILLARD



Décès

26 septembre : Violette POUHET 89 ans

Les sportifs et les bénévoles mis à l'honneur - 4^{ème} édition

Vendredi 12 octobre avait lieu à l'Hélianthe la 4^{ème} soirée de remise des Trophées du Sport, initiée par la Municipalité, afin de mettre en valeur et à l'honneur tous ceux et celles qui œuvrent pour une pratique saine du sport.

Aussi, Philippe Mathis, Maire et Michel Girard, 1^{er} Adjoint en charge des sports, recevaient les présidents, entraîneurs, bénévoles et adhérents des associations sportives créchoises. Entourés de Christophe Renaud, Conseiller municipal, Delphine Nieul, Adjointe à la communication, Wilfrid Pelissier, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Thierry Meunier, Responsable du service des sports au sein de la Mairie et Isabelle Guinfolleau, Responsable de la communication, ils ont rappelé qu'à ce jour, La Crèche compte 102 associations dont 40 associations sportives et ont souhaité la bienvenue à 2 nouveaux clubs : le Krav Maga Self Défense et le Ippon Shotokan Karaté-Do.

Ce rendez-vous convivial était également l'occasion d'échanger sur les projets en cours et à venir impactant directement les sportifs. Ainsi, une présentation a été faite autour de l'aménagement du stade Groussard, l'extension du gymnase de Chantoiseau par le SMC, les vestiaires du stade de Breloux, le Temple de Breloux, le matériel sportif installé aux Brangeries, le futur centre aquatique intercommunal, et le développement d'une aire naturelle

de plein air et sportive à Miséré.

Après avoir rappelé les vertus du sport et salué l'implication, le courage, la discipline et la volonté des acteurs du monde sportif, 22 trophées et 115 diplômes ont été décernés de façon individuelle ou collective aux sportifs ou bénévoles par Philippe Mathis, Michel Girard et Wilfrid Pelissier.

Cette année, une récompense spéciale a été décernée à Jean-Pierre Ferdinand, coureur non-voyant qui s'entraîne avec le Spiridon Créchois depuis 3 ans et grand amateur des Chemins du Roy.

Philippe Mathis a clos cette cérémonie en témoignant aux associations sportives sa profonde admiration et en leur adressant tous ses remerciements pour leur volonté de développer le sport au sein de notre Commune.



Michel Girard médaillé des sports

Michel Girard, 1^{er} Adjoint en charge du sport et de la sécurité a reçu des mains de Wilfrid Pelissier, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Connue et très apprécié à La Crèche, où il réside depuis plus de 40 ans, Michel Girard, grand sportif pratiquant (culturisme, ski de fond, course à pied, triathlon - biathlon, VTT) a œuvré non seulement dans le domaine sportif, dans lequel il a remporté de nombreuses distinctions, mais également associatif et communal depuis 1983.

Cette médaille lui a été remise pour sa totale implication dans ces domaines depuis plus de 48 ans.

Pour n'en citer que quelques-uns, Michel Girard a été Vice-Président du Sculptural Club Niortais, Président fondateur du Spiridon Club Poitou-Charentes, Vice-Président de l'Office Municipal des Sports et de la Culture de La Crèche, Vice-Président et Président du Triathlon Club Créchois et Président des Z'Amis Créchois et de fait organisateur du Téléthon à La Crèche pendant 14 ans. Le médaillé est aussi Adjoint au Maire chargé des sports et de la sécurité.

Au regard de son entière implication, cette distinction est, de l'avis de tous, amplement méritée.



Du sport pour tous aux Brangeries

La Municipalité, en présence des représentants d'associations Créchoises et de Philippe Mathis, Maire, ont inauguré samedi 27 octobre, le matériel fitness installé

aux Brangeries. La Ville, via sa commission sport, a souhaité aménager cet espace afin de permettre à tous de faire du sport en plein air, dans un magnifique cadre de verdure et en bordure de la Sèvre Niortaise. Accessible à tous, les six appareils, fabriqués par la société Proludic pour un montant de 12 000 €, offrent de nombreuses possibilités de pratiques physiques et d'entraînements. Les différents modules proposés permettent à chacun de pouvoir s'entretenir à son rythme et en toute sécurité.



Aprèm'sport municipaux

La première semaine des vacances de la Toussaint a été propice aux activités extérieures proposées aux 53 enfants de 9 à 15 ans inscrits pour cette session de découvertes sportives. Ils ont ainsi pu s'essayer au gyropode sur le stade Groussard et dévaler un parcours de BMX sous la responsabilité de Thierry Meunier, Responsable du service des sports, et de plusieurs autres animateurs diplômés.

Marché d'automne

Belle affluence au marché d'automne organisé par la Municipalité dimanche 21 octobre. 7 commerçants occasionnels étaient venus s'installer sous les halles et compléter l'offre déjà présente des commerçants habituels du marché dominical.

Le comité des fêtes La Crèche en folie offrait pour l'occasion des crêpes et proposait à la dégustation des soupes maisons légumes et potiron aux visiteurs du marché. Le concours de citrouilles naturelles ou sculptées connaissait également un beau succès avec l'exposition de 9 citrouilles, toutes plus étonnantes les unes que les autres. Un grand merci aux "artistes" qui nous ont fait partager leurs belles créations.

Rendez-vous pour le prochain marché en fête qui sera celui de Noël, le samedi 15 décembre à partir de 14 h : commerçants multiples et variés, animations et parade du Père-Noël au programme !



Plan grand froid

Une veille auprès des habitants de la Commune qui souhaitent être suivis en cas de périodes climatiques sensibles est mise en place. Si vous souhaitez vous faire connaître, un formulaire est à remplir et à renvoyer en Mairie par courrier ou par mail à contact@ville-lacrecche.fr. Télécharger le document sur www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien > Urgences et santé.





L'Hélianthe "En état d'urgence"

Vendredi 26 octobre, à la salle de l'Hélianthe, Mathieu Madénian a fait mourir de rire 300 spectateurs avec son one man show "En état d'urgence". Le jeune et prometteur Louis Dubourg le précédait pour une 1^{ère} partie. Les 2 artistes se sont ensuite volontiers prêtés à une séance de dédicaces et de photos avec le public. Une excellente soirée qui marque le début de la 3^{ème} saison culturelle. Prochain spectacle : "Vivaldi et aussi..." par Le Festin d'Alexandre, dimanche 20 janvier 2019 à 16 h, salle HG Clouzot. Informations, tarifs et réservations : www.ville-lacrecche.fr/Saison_culturelle, www.ticketmaster.fr, Facebook Ville de La Crèche, en Mairie ou sur la plaquette de programmation.



De nouvelles cabanes à livres installées



L'an passé, 5 cabanes à livres avaient été installées sur le territoire communal. Aujourd'hui, 3 nouvelles viennent compléter le dispositif. Les services techniques ont procédé à leur installation dans les villages de Drahé, Tressauve et Miseré. Le principe reste le même : chacun peut emprunter un ou plusieurs livres et après lecture les rapporter et en ajouter de nouveaux. Bravo à

l'association Aide en Créchois qui a fabriqué ces cabanes qui sont ensuite achetées par la Commune.

D'autres cabanes seront installées l'an prochain, dans les villages.

Ouverture de la MAM

«Bulle d'enfants»

Samedi 20 octobre, Anne, Angèle et Belinda, assistantes maternelles de la Commune ont inauguré leur Maison d'assistants maternels (MAM) Bulle d'enfants, en compagnie de nombreux convives dont Philippe Mathis, Maire, Michel Girard, 1^{er} Adjoint, Adrian Duguet, Conseiller municipal, Stécy Joré, Responsable enfance-jeunesse-affaires-scolaires, Ludvine Chapelain, Responsable du Relais Assistants Maternels intercommunal (RAMi), sans oublier les nombreuses familles présentes. Le Maire a félicité les assistantes maternelles pour cette initiative et a précisé qu'il s'agissait d'une offre d'accueil complémentaire en matière petite-enfance sur le territoire. L'occasion de rappeler les services existants sur la Commune : le multi accueil Ribambelle, le RAMi, la MAM et d'indiquer la création, prochainement, d'une micro-crèche de 10 places réalisée par une entreprise spécialisée dans la zone d'activité de Baussais.

Après quelques échanges dans le jardin de la MAM, la visite de la maison a eu lieu avec la découverte d'un espace accueillant et adapté aux tout-petits où tout a été pensé. Tous les aménagements ont été réalisés par les assistantes maternelles et leurs conjoints qui ont mutualisé leur savoir-faire pour créer cet espace de travail mais également de bien-être pour les professionnelles et les enfants accueillis au quotidien ; sans oublier des dons matériels de particuliers et de commerçants de la Commune. Anne, propriétaire de la MAM, a insisté sur le fait qu'une aide au démarrage allouée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) allait leur être versée ; la participation financière de partenaires est une opportunité supplémentaire pour ces assistantes maternelles pour faciliter le fonctionnement de ce lieu de vie.

Contacts : 05 16 18 21 77 / 06 95 34 96 83 - bulledenfants@outlook.fr - 10 rue Pierre Charles – 79260 La Crèche.



Succès des 1^{ers} Aprèm'Créatifs

Une nouvelle offre d'activités dédiée aux jeunes a vu le jour durant la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint. Les Aprèm'Créatifs, mis en place par la Municipalité, ont pour objet de faire découvrir aux jeunes entre 9 et 12 ans, des activités créatives variées avec une initiation à différentes disciplines et un encadrement adapté. Cette 1^{ère} session, encadrée par Virginie Fy, artiste peintre et illustratrice professionnelle, s'est déroulée dans la salle de Boisragon avec 8 participantes. Celles-ci ont pu s'essayer à différents techniques créatives, grâce à des projets individuels et collectifs, le tout dans la bonne humeur. Différentes matières et supports ont été abordés chaque jour : carnets illustrés, sculptures en papier mâché, fabrique de peinture à base de pigments, dessins collectifs... Les ateliers ont également permis de tisser rapidement des liens entre les jeunes filles qui ne se connaissaient pas. Suite à ce succès, de nouvelles sessions seront probablement organisées durant les petites vacances scolaires.



L'EHPAD en représentation théâtrale



L'association Les Amis des Fauvettes propose aux résidents de l'EHPAD Les Rives de Sèvre diverses activités et notamment depuis 4 ans, un atelier théâtre composé de résidents et de bénévoles de l'association. Cet atelier positionne les résidents

comme des comédiens d'une pièce de théâtre dont l'objectif est avant tout de travailler sur l'image de soi, le regard en utilisant le théâtre comme médiateur. En 2018, Caroline Billaud, animatrice aux Rives de Sèvre, a souhaité faire évoluer l'atelier en représentation théâtrale destinée à un large public : les résidents des différents EHPAD du Département, les personnes âgées dépendantes vivant à domicile sur le territoire de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et les familles des résidents de l'EHPAD. Pour Florence Marsteau, Directrice des Rives de Sèvre, «le fait que des résidents se produisent devant un public est un symbole fort. Il s'agit de mettre en avant des personnes âgées dépendantes afin qu'on les voit comme des comédiens». Le fil conducteur de la pièce choisi par les résidents : des discussions au bar de la plage. Au-delà de l'aspect ludique de cette activité, les objectifs sont multiples. Pour les résidents, il s'agit notamment de développer un plaisir sensoriel et esthétique, de créer du lien entre eux en développant un nouveau regard des uns envers les autres ou encore de favoriser la confiance en soi. Pour les animatrices, le but est entre autres de valoriser le grand âge et de favoriser une image positive de la vie en maison de retraite, tout en développant un lien plus important avec les membres bénévoles des Amis des Fauvettes. Le spectacle s'est déroulé le 16 octobre à l'Hélianthe, mise à disposition par la Municipalité. Bravo aux acteurs, à l'EHPAD et à l'association !

Réussite du 2^{ème} Village des artisans

Fin septembre, une quarantaine d'artisans proposait ses services au public à la salle de l'Hélianthe, à l'occasion du 2^{ème} salon de l'habitat en Haut Val de Sèvre. Ce Village des artisans, organisé par le service développement économique Communauté de Communes, en partenariat avec l'agence CB développement, avait pour vocation de valoriser les savoir-faire locaux et mettre en relation les professionnels et les clients. Les visiteurs pouvaient prendre le temps de discuter avec un panel d'exposants, dans le domaine de la construction à la rénovation, en passant par l'aménagement extérieur et la décoration. Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, a officiellement ouvert le salon en

présence de Guy Moreau, Conseiller Régional délégué reprise et transmission, Marie-Pierre Missieux, Conseillère Départementale, de Philippe Mathis, Vice-Président de la

Communauté de Communes en charge du développement économique et Véronique Dupuy, Déléguée territoriale de la Chambre des Métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres. Un grand merci aux 43 artisans présents et aux visiteurs.



Assemblée générale d'Atlansèvre Entreprises



Courant octobre, Atlansèvre Entreprises - le club a tenu son assemblée générale dans les locaux d'un de ses adhérents, le CERFrance.

Lors de celle-ci, un bilan de l'année a été présenté

par le Président d'Atlansèvre Entreprises, Jérôme Terrasson et par les membres du bureau du club auprès des entreprises venues nombreuses.

Très actifs auprès de ses adhérents, Atlansèvre Entreprises a organisé courant 2018 des déjeuners mensuels, des visites d'entreprises mais également des moments de convivialité. L'AG a été également l'occasion d'accueillir les 11 nouveaux adhérents qui ont eu quelques minutes pour se présenter. Plusieurs décisions ont été prises avec l'objectif de poursuivre et de renforcer la dynamique du club et les échanges entre les adhérents. À ce jour, le club compte 92 adhérents et plus de 1800 emplois et contribue activement à la dynamique de la zone d'activité Atlansèvre La Crèche-François.

Un point d'actualité a également été réalisé par Philippe Mathis, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, en charge de l'économie. Si l'année 2018 a vu l'arrivée de nouvelles entreprises et la vente de foncier sur l'espace économique Atlansèvre La Crèche-François, l'année 2019 sera marquée, entre autres, par la construction de 2 plateformes logistiques mais également par le démarrage des travaux d'agrandissement de la ZA de Baussais (création de la ZA de Baussais 2). Cette AG s'est clôturée par un moment détente et de découverte, animé par Julien Delime, autour de la communication non verbale ou plus précisément sur le langage du corps. Source : www.atlansevre.fr.

3 implantations sur Atlansèvre La Crèche

Sur Atlansèvre, La Crèche, 20 ha de terrain viennent d'être vendus pour l'implantation de deux nouvelles plateformes logistiques pour des produits alimentaires et d'un entrepôt de produits divers, soit l'équivalent de 8 terrains de football. Un succès pour notre territoire qui devrait permettre le développement de 250 emplois dès 2019 et 380 à terme. Contact : service développement économique. Tél. : 05 49 76 29 58, email : developpementeco@cc-hvs.fr



Réseaux sociaux

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a ouvert sa page Facebook ! Découvrez l'actualité des services et du territoire sur

 Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.



Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
7 bd de la Trouillette - 79400 Saint-Maixent-l'École
Tél. : 05 49 76 29 58. <https://cc-hautvaldesevre.fr/>



Espace économique Atlansèvre
Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et
 Atlansèvre - pôle économique.

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Merci de bien vouloir contacter les services de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre au 05 49 76 60 72 dans le cas :

- De votre arrivée sur notre territoire
- De votre changement de domicile
- De votre changement de situation

Ceci dans le but d'être facturé au plus juste.



L'assainissement : un service au plus près des usagers

La régie assainissement intercommunale est votre unique interlocuteur. Si

vous êtes raccordé au réseau d'assainissement, vous recevez deux factures : une pour l'eau et une pour l'assainissement.

Pour rappel : si vous voulez vendre votre maison, un contrôle du système d'assainissement individuel ou collectif est nécessaire. Contactez le service assainissement au moins deux semaines avant de signer le compromis de vente.

Pour toutes vos questions d'assainissement collectif ou non collectif. Contact : assainissement@cc-hvs.fr - Tél. : 05 49 06 07 50 ou 05 49 76 29 58.

Foyer ados Le Rapido

Durant les vacances de la Toussaint, le Rapido a proposé aux jeunes une sortie karting avec le foyer de Pamproux. Une cinquantaine de jeunes ont profité de l'activité. La



journée s'est terminée au Rapido avec 7 jeunes pour une soirée lasagnes. Contact : 05 49 09 19 28 / 06 85 37 92 91, email : centreado@cc-hvs.fr. Inscriptions et renseignements : <https://www.cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique Compétences>Enfance-jeunesse>Activités ados.

Médiathèque intercommunale La Ronde des Mots



Expo : L'écho des Tranchées

À découvrir jusqu'à la fin du mois de novembre, une très belle exposition sur "La guerre 14/18 vue par les auteurs de bandes dessinées".

Récital en langue poitevine

Dans le cadre du dispositif départemental Terre de Lecture(s) 2018, la médiathèque vous invite au récital "A l'unbre dou tille!" de Mathieu Touzot, chanteur patoisant, le jeudi 22 novembre à 15 h 30 à la salle Henri-Georges Clouzot (cinéma).

À l'issue du spectacle, un moment d'échange est prévu entre les enfants de l'accueil périscolaire, les résidents de l'EHPAD Les Rives de Sèvre et le public. Entrée gratuite.

Prix des lecteurs du Haut Val de Sèvre KATULU ?

Le vote aura lieu le 30 novembre à 19 h à la bibliothèque de Souvigné et sera suivi d'un échange entre lecteurs.

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

 Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. : 05 49 05 36 09

Ouverture : mardi-jeudi-
vendredi 15 h - 18 h 30 /
mercredi 14 h - 18 h 30 &
samedi 9 h 30 - 12 h 30

AGENDA DE LA VILLE

Samedi 3 novembre

Gala annuel de twirling

Organisé par le Twirling sport Créchois
Gymnase de Chantoiseau
À 20 h 30

Renseignements : 06 06 76 92 95
Email : poesiedefleurs@orange.fr

Tournoi amical de tarot

Organisé par l'Amicale des secouristes
Créchois
Salle des halles
À 20 h 30



Dimanche 4 novembre

Bourse aux jouets

Organisée par Parents Tout Simplement
Salle de l'Hélianthe
Toute la journée

Vendredi 9 novembre

Remise des dossiers de subventions aux associations

Organisée par la Municipalité
Salle de Champcornu
À 18 h 30

Du 9 au 11 novembre

Expo "La Crèche & la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale"

Organisée par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
Vendredi & samedi : de 14 h à 18 h
Dimanche : de 14 h à 19 h
Expo, films d'archives, souvenirs commémoratifs, spectacle
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

Dimanche 11 novembre

Cérémonie de commémoration

de l'armistice 1918
Monument aux morts
À 11 h 30

Spectacle "Des années sombres aux années folles"

par la chorale Crèche N'Do
Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 16 h
Entrée libre

Mardi 13 novembre

Accueil des nouveaux habitants

Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 18 h 30

Du 16 au 18 novembre

Expos Playmobils et coquetiers

Organisées par le Collectif associatif
Créchois
Salle des halles
Vendredi & samedi : de 9 h à 19 h 30
Dimanche : de 9 h à 13 h



Dimanche 18 novembre

Bourse aux livres

Organisée par le Collectif associatif Créchois
Salle des halles
De 9 h à 13 h



Dimanche 18 novembre

Conférence sonothérapie

Organisée par Hashi-hikari
À 14 h
Renseignements : hashi-hikari@laposte.net

Jeudi 22 novembre

Récital "A l'unbre dou tillel"

par Mathieu Touzot
Organisé par la médiathèque La Ronde des Mots
Salle Henri-Georges Clouzot
À 15 h 30
Entrée libre

Dimanche 25 novembre

Concert de musique italienne

Organisé par l'association PONDN
Eglise ND des Neiges
À 15 h
Entrée libre
Renseignements : pondn_79260@yahoo.com

Jeudi 29 novembre

Conseil Municipal

Hôtel de Ville
À 20 h 30

Samedi 1^{er} décembre

Super loto de Noël

Organisé par le GJ Vallées 2 Sèvres
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Infos & résa : gjvallees2sevres@gmail.com
Tél. : 06 81 26 46 08 / 06 98 37 10 51

Mardi 4 décembre

Repas de Noël

Organisé par le Club des aînés
Salle de l'Hélianthe
À 12 h
Renseignements : 05 49 25 51 48

Jeudi 6 décembre

Spectacle "Champaloux"

Organisé par le Collectif associatif Créchois
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Renseignements : serge.fournols@orange.fr



Vendredi 7 décembre

Soirée Glam Chic

"Dirty Dancing" + expo lingerie, maquillage & bougies
Cinéma Henri-Georges Clouzot
À 21 h



Le Secours catholique ouvert à tous

Les bénévoles du Secours catholique mènent au quotidien des actions pour les personnes isolées ou vivant dans la précarité :

- Permanence : le lundi de 10 h à 12 h à l'annexe de la Mairie
- Visites à domicile : sur rendez-vous.
- Groupe de convivialité
- Pour tisser des liens, engager des démarches, aide alimentaire, transport, sortir de l'isolement...

Contact : Véronique Cotillon - Tél. : 06 45 65 63 21. Email : cotillon.veronique@hotmail.fr

